

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.

Le résultat de l'exercice présenté est de 2 333.24 €

Règles et Méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés le 10 décembre 2019 par le Conseil d'Administration de l'Association.

Généralités

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les changements de méthode de comptable, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Suite à la mise en place du logiciel GOASSO à partir de juillet 2019, les créances usagers sont comptabilisées dans les comptes « clients » (poste du bilan « Créances usagers ») et non plus dans les comptes « remise de chèques » (poste du bilan « Disponibilités »).

Présentation des principales méthodes utilisées

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent des logiciels.

Les logiciels sont amortis suivant le mode linéaire sur une durée de 3 à 5 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Amortissements

Matériel et outillage	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel Audio visuel	3 à 7 ans	Linéaire
Matériel de transport	5 ans	Linéaire
Agencements et aménagements divers	7 à 10 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	3 à 10 ans	Linéaire
Matériel éducatif	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de musique subventionné	4 à 10 ans	Linéaire

Immobilisations financières

Il s'agit de dépôt et cautionnement.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Pour celles dont la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, il a été constitué une provision selon le risque de non recouvrement.

Subventions de fonctionnement

La subvention de fonctionnement de la Ville de Lyon ainsi que la subvention du FONJEP perçue au titre d'une année civile est comprise pour son montant total dans les comptes clos au 31/08 sans application d'un calcul effectué prorata temporis.

Les autres subventions annuelles sont traitées en faisant application du prorata temporis (8/12 sur l'exercice et 4/12 sur l'exercice suivant).

Subventions d'investissement

La subvention d'investissement fait l'objet d'une reprise au compte de résultat à la clôture de l'exercice au prorata de l'amortissement du bien financé.

Provisions pour charges

Il s'agit d'une provision pour pensions de retraite.

Informations sur les éléments de l'actif

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice concernent :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	20 377	2 800	0	23 177
Immobilisations corporelles	523 886	35 815	17 930	541 771
Immobilisations financières	2 000	0	2 000	0
Total	546 263	38 615	19 930	564 948
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	16 415	1 518	0	17 933
Immobilisations corporelles	353 487	43 113	17 930	378 670
Total	369 902	44 631	17 930	396 603

Etat des créances

	Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans
	Autres créances clients	186 901	186 901	
	Taxe sur la valeur ajoutée	2 152	2 152	
	Divers Etat et autres collectivité	387 802	387 802	
	Débiteurs divers	5 005	5 005	
	Charges constatées d'avance	38 993	38 993	
	Total	620 853	620 853	

Produits à recevoir

Clients – produits à recevoir	11 230
Autres créances – subventions à recevoir	387 802
Valeurs mobilières de placement	1 317
Total	400 349

Comptes de régularisation actif

Charges constatées d'avance	
Charges d'exploitation	38 993

Informations sur les éléments du passif

Les fonds propres

Tableau de variation des fonds propres				
Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	24 650			24 650
Report à nouveau	255 417		14 651	240 766
Résultat de l'exercice	-14 651	2 333	-14 651	2 333
TOTAL	265 416	2 333		267 749

Tableau des provisions inscrites au bilan

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions règlementées				
Provisions pour retraite	98 283	8 175	0	106 458
Provisions pour risque	0	0	0	0
Total	98 283	8 175		106 458

La provision sera actualisée chaque année conformément à la réglementation comptable.
De plus, un abondement de 10 000 € annuel sur une période de 10 ans sera comptabilisé à compter du 31/12/2020.

Les fonds dédiés

Tableau de suivi des subventions					
Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur les nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice A-B+C
Subventions		compte 194	compte 7894	compte 6894	compte 194
Ville de Lyon	90 000			90 000	90 000
TOTAL	90 000			90 000	90 000

Etat des dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	28 502	28 502		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	154 710	154 710		
TVA et autres impôts	8 003	8 003		
Autres dettes	1 263	1 263		
Produits constatés d'avance	332 459	332 459		
Total	524 937	524 937		

Les subventions d'investissements

Subventions d'investissement				
Libellés	Montant comptabilisé en N	Montant comptabilisé en N-1	Variation	
			Montant	%
Subventions d'investissement :				
- Ville	147 197	156 115	-8 918	-5,71%
- Métropole	4 250	4 250		
Sous-total	151 447	160 365	-8 918	-5,56%
Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat :				
- Ville	-68 092	-57 424	-10 668	18,58%
- Métropole	-680	-255	-425	166,67%
Sous-total	-68 772	-57 679	-11 093	19,23%
TOTAL	82 676	102 686	-20 010	-19,49%

Charges à payer

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 260
Dettes fiscales et sociales	108 074
0	
Total	129 334

Comptes de régularisation passif

Cotisations et adhésions (saison 2019/2020)	325 514
Taxe sur les salaires	6 945
TOTAL	332 459

Autres informations

Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires inscrites sur le compte d'exploitation 2018/2019, clos le 31/08/19, correspondent à des données chiffrées fournies par la Ville de Lyon pour :

- des valeurs locatives pour les locaux de la MJC Monplaisir et de l'espace des 4 vents.
- des frais réels pour les assurances, les fluides et entretiens assurés par la ville.

	2019	2018	Ecart	Ecart %
Contributions volontaires	356344	355785	559	0.16

Subventions

Subventions sur deux ans				
	2019	2018	Ecart	Ecart %
ville de Lyon DGF	866341	670096	196245	+29
Ville de Lyon sur opérations	42500	45600	-3100	-7
Ville de Lyon Fonjep	64624	64618	6	0
Métropole	35694	36734	-1040	-3
CAF	24929	23110	1819	+8
Etat Cohésion sociale	8000	7000	1000	+14
Etat Fonjep	7105	7164	-59	-1
TOTAL	1 049 193	854 322	194 871	+23

Le chiffres d'affaires

Chiffre d'affaires				
Libellés	31/08/2019	31/08/2018	Variation	
			Montant	%
Secteur non lucratif	791 075	794 870	-3 795	-0,48%
Secteur lucratif	78 699	83 634	-4 935	-5,90%
TOTAL	869 774	878 504	-8 730	-0,99%

Autres engagements donnés

Engagements de retraite	206 458
-------------------------	---------

L'engagement de retraite est calculé selon la méthode prospective qui s'appuie sur la situation future du salarié et tient compte de l'ancienneté qu'il aura acquise le jour de son départ avec son salaire de fin de carrière. Le montant des prestations auxquelles pourront prétendre les salariés le jour de leur départ à la retraite est défini selon les dispositions actuelles de la Convention Collective de l'animation

Effectif

Cadres Employés présents au 31/08/19	3 99
Employés équivalent temps plein au 31/08/2019 : 42	102

Les rémunérations des trois cadres dirigeants salariés ainsi que leur avantage en nature s'élèvent à 129105 € pour l'année 2019.